

Marie-Hélène et Jacques SANTROT

## SOUBRAN ET PETIT-NIORT (CHARENTE-MARITIME) Concurrence "organisée" entre potiers d'ateliers ruraux spécialisés

A mi-chemin entre Saintes et Bordeaux, à proximité immédiate de la voie (1) reliant les deux métropoles de l'Aquitaine romaine, deux sites producteurs de céramiques furent identifiés récemment, distants de 4 km (Fig. 1). Bénéficiant d'une argile apte au grésage, ces ateliers produisirent l'un et l'autre des cénochoés non poreuses très largement diffusées ainsi que des spécialités fines plus spécifiques. L'examen attentif de leur production a montré que ces potiers de la fin du I<sup>er</sup> s. et de la première moitié du II<sup>ème</sup> s. avaient su se partager le marché en écoulant préférentiellement leur production, Soubran vers Bordeaux et Petit-Niort vers Saintes.

### I. L'ATELIER DE POTIERS DE SOUBRAN

Au lieu-dit "La Grande Lande", commune de Soubran, au sud de Mirambeau (Charente-Maritime), une fouille de sauvetage conduite par J. Gaillard, en 1978, sur une surface de 16 m sur 8 m permit d'identifier cinq fours de potiers (2) : trois à plan rectangulaire, dits "en auge", et deux à plan ovale (Fig. 2). Autour d'une "cuvette" cendreuse, aire de chauffe probable, ces cinq fours avaient été installés perpendiculairement à la pente, en utilisant le terrain pour adosser les laboratoires et favoriser le tirage. Une batterie de deux fours à aire de chauffe commune (F3 et F4), installée profondément, avait été abandonnée puis remplacée par l'installation d'un second dispositif.

Les fours dits "en auge" se présentaient sous la forme de fosses rectangulaires d'environ 1,50 m de long, 0,80 m de large en partie haute et environ 0,50 m de profondeur conservée à l'extrémité de la chambre de chauffe. Dans deux cas sur trois, les parois à fruit incliné étaient soigneusement maçonnées (F3 et F5). Le troisième four (F1) était creusé dans l'argile siliceuse vitrifiée par la cuisson et conservait la base des piliers de soutènement de deux arcades de sole.

Egalement ouverts sur la pente, les fours 2 et 4 avaient un plan pseudo-circulaire. Le four 4 était creusé dans l'argile vitrifiée. Le four 2 conservait deux arcades de sole consolidées de briques.

Les deux fours les plus anciens, les plus proches aussi du fond de la "cuvette", présentaient deux rigoles

longitudinales couvertes de tuiles : drains ou conduits de tirage ?

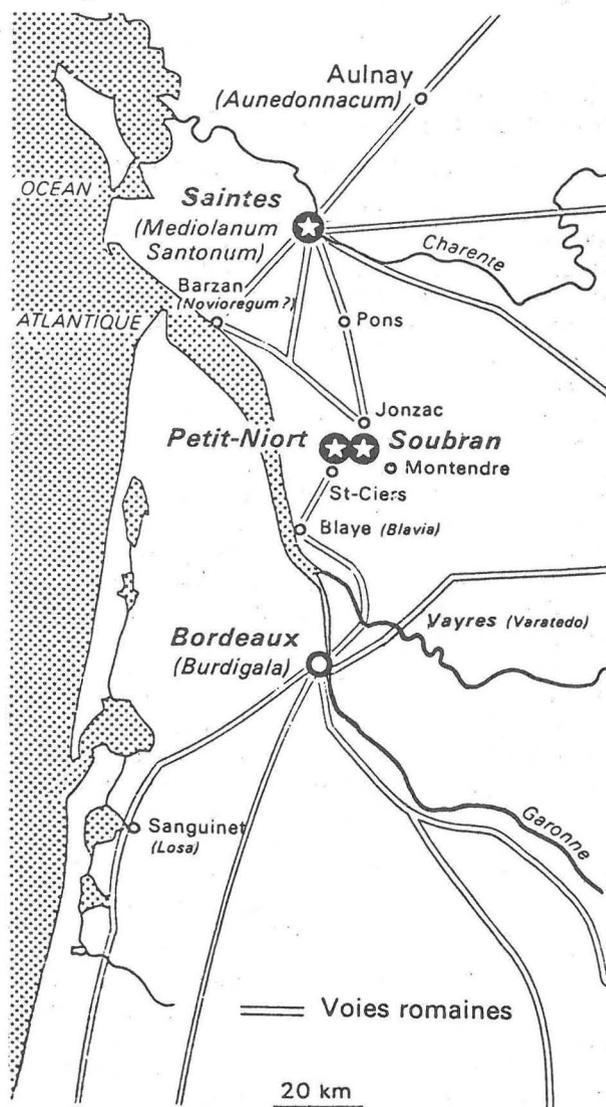


Figure 1 - Situation des ateliers étudiés.

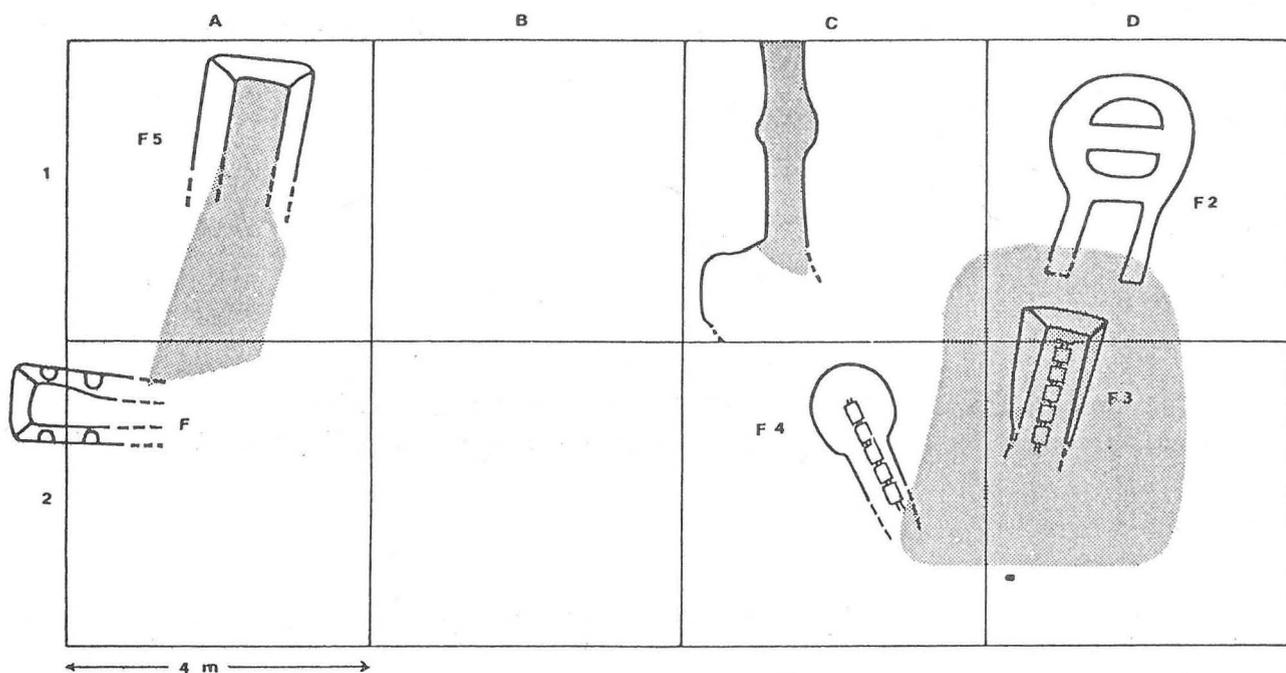


Figure 2 - Plan des fours de Soubran (d'après J. Gaillard).

Les fours avaient été comblés de terre cendreuse mêlée de tessons. Ils avaient servi de dépotoirs.

### 1. La production de l'atelier de Soubran.

Les céramiques trouvées dans les dépotoirs de l'atelier sont des rebuts de cuisson, souvent déformés, éclatés, insuffisamment cuits ou, au contraire, surcuits. Il s'agit le plus souvent de tessons fort laids qui donnent l'impression de céramiques d'imitation des produits sainton-geais plus raffinés que l'on trouve sur les sites d'habitat.

Les tessons à pâte blanche ou beige (un seul cas à pâte rouge à engobe rouge pompéien, (Fig. 7, n° 50) ont été cuits à température insuffisante. La pâte est tendre (rayable à l'ongle) et friable. Elle conserve souvent les traces d'un engobe "usé" ou "délavé", très léger, presque transparent, orangé, virant au brun lorsqu'il est en excès. Il peut alors s'écailler. Cet engobe est habituellement uniforme sur les productions de Soubran.

Lorsqu'elles sont surcuites, les céramiques de Soubran sont gréseuses, semi-vitrifiées, sonores et coupantes, parfois déformées, boursoufflées, cloquées de bulles. Leur cuisson à haute température, supérieure à 1150-1200°C (3), a entraîné le grésage de la pâte et le changement de ses propriétés physiques : elle n'est plus poreuse et, très dure, ne peut être rayée par le fer. Elle est devenue grise ou brune, a perdu son engobe et présente souvent des nodules clairs, jaunes ou orangé, qui donnent à sa surface un aspect granité ou jaspé gris et orangé.

Il n'y a pas lieu de distinguer en deux productions les vases à pâte blanche tendre de ceux à pâte gréseuse grise. En effet, certains vases mal cuits présentent parfois une face blanche tendre et l'autre flammée, grise, mouchetée d'orangé, dure et grésée par la surcuisson d'un "coup de feu". Cela explique aussi l'existence de vases de même forme, les uns en pâte

blanche tendre, les autres en pâte gréseuse grise.

Un comptage des tessons a été effectué pour déterminer la fréquence relative de chaque type de vases dans cet échantillon de la production de Soubran. Le "nombre minimum d'individus" a été recherché (4) et 1871 vases ont été recensés (5) :

	Nombre d'individus	%
Couvercles à bouton annulaire et lèvres à crochet (S.24 et variantes), pâte gréseuse grise	120	6,4
Assiettes à bord oblique (S.41 à 43 et variantes), pâte gréseuse grise ou beige tendre	17	0,9
Assiettes et coupes tripodes (S.80, S.92 et variantes), pâte gréseuse grise	114	6,1
Patères à tenon (S.98 ou 99), pâte blanche grésée	3	0,2
Coupes (formes inédites, S.130, S.155 ou 177), pâte blanche tendre	120	6,4
Coupes à collerette (S.164 et variantes), pâte gréseuse grise ou blanche tendre	175	9,4
Mortiers (S.197 et inédits), pâte gréseuse grise ou brune, pâte blanche tendre	69	3,7
Gobelets S.263 à décor excisé ou estampé, pâte gréseuse grise	22	1,2
Vases globulaires et ovoïdes (S.219, 271, variantes et inédits), pâte gréseuse grise	610	32,6
Vases biconiques S.250 décorés à la roulette, pâte gréseuse grise	123	6,6
Pichets (formes inédites), pâte gréseuse	75	4,0
Cruches (S.415 à 417 et variantes, S.462), pâte gréseuse ou tendre	19	1,0
Enochoés S. 495 ou variantes, pâte gréseuse ou blanche tendre	6	0,3
Enochoés S. 502, pâte gréseuse ou blanche tendre	331	17,7
Enochoés basses, variante de S.502, pâte gréseuse ou blanche tendre	67	3,6
<b>TOTAL</b>	<b>1 871</b>	<b>100,1</b>

Il convient d'ajouter à ce décompte les trois fragments d'un même moule à décor estampé (Fig. 4, no 19) et un poids de tisserand.

Bien que le calcul du "nombre minimum d'individus" soit très imprécis et aléatoire, il offre cependant une estimation de la fréquence relative des formes fabriquées par l'atelier de Soubran. Les vases globulaires, ovoïdes ou biconiques (Fig. 6, n° 39 à 45) représentent plus du tiers de la production. A cela, rien d'étonnant : vases de cuisson et vases à conserver, ils constituent le type dont l'usage est le moins "spécialisé", le plus "polyvalent" et donc le plus répandu, d'autant que la pâte grésée et non poreuse des potiers de Soubran répondait mieux que toute autre aux nécessités de la conservation des liquides et des salaisons, et de leur cuisson. Ces vases sont la base de la production de Soubran.

Le second ensemble, dont la fortune a également reposé sur les qualités, peut-être exceptionnelles dans la région, de l'argile de Soubran, est formé des œnochoés, ces vases au col tréflé, à bec pincé qui, malgré le nom impropre que nous leur avons donné par comparaison avec les formes gréco-italiques dont ils dérivent, servaient à chauffer et à verser l'eau (Fig. 7, n° 51 à 56). Ils conservent souvent de cet usage un revêtement interne de "tartre" calcaire grisâtre et stratifié, analogue à celui de nos bouilloires, et des traces de feu externes, à la base de la panse (paroi noircie, flammée, rongée et parfois éclatée en surface). Ce type est donc tout à fait spécialisé : l'analyse du "tartre" n'a jamais révélé de traces de vin ou de lait, par exemple. Pourtant, ces cols tréflés, à la pâte gréseuse si caractéristique, figurent dans tous les mobiliers archéologiques de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ou de la première moitié du II<sup>ème</sup> s., de Dax et Agen à Limoges et à Nantes.

D'autres ateliers que Soubran ont pu en produire, naturellement, mais à Soubran, ils représentent 20 %, soit un cinquième de la production. Les œnochoés gréseuses, non poreuses, constituent donc bien une "spécialité" des potiers de Soubran.

Un troisième ensemble est remarquable, quoiqu'il ne représente qu'une part infime de l'activité de l'atelier : 1,2 %. Il s'agit des gobelets S.263 à décor estampé ou excisé sur une espèce de "tambour", zone parfaitement délimitée par deux doubles gorges au profil anguleux (Fig. 5, n° 25 à 33). Six exemplaires étaient connus et leur aire de diffusion (Arcachon, Cambanes, le Médoc, Sainte-Foy-la-Grande et Plassac, en Gironde, Saintes, en Charente-Maritime, et Limoges, en Haute-Vienne) en faisait rechercher le centre de production autour de Jonzac et de Montendre, au centre d'un territoire de 100 à 150 km de rayon (6). La découverte, dans l'atelier de Soubran, de 22 gobelets ou fragments S.263, décorés parfois des mêmes poinçons que les exemplaires diffusés sur les sites d'habitat -soit 79 % des gobelets aujourd'hui connus- vient confirmer l'hypothèse d'une production saintongeaise, proche de Jonzac, dont Soubran était l'un des ateliers sinon le site unique.

La présence d'un petit moule décoré excite la curiosité (Fig. 4, n° 19). Fait d'une pâte rosée, fine, tendre et poreuse comme il convient à un moule pour activer le démoulage des pièces et permettre une réutilisation rapide, il est orné de rosettes et d'arcades rayonnantes

de "feuilles de laurier". Un cadre rectangulaire partiellement conservé pourrait être le simulacre (ou l'amorce inachevée ?) d'une estampille inscrite dans le champ décoré. Ce moule reste une énigme. On ne connaît pas, en effet, de céramique sigillée utilisant ces motifs végétaux schématisés dans un style géométrique aussi dépouillé. De plus, fait essentiel mais presque constant pour les découvertes de moules isolés, il n'a pas été retrouvé sur place de produit de ce moule. S'agit-il ici d'une importation ou bien d'une vaine tentative d'imitation locale d'une céramique sigillée ? Certes, l'existence de moules sans production associée n'est pas unique. En Charente-Maritime même, à Barzan, furent trouvés d'authentiques moules à céramique sigillée (Drag. 29 et Drag. 37) mais J.-L. Tilhard, qui les attribue à Montans, suggère d'y voir plutôt un dépôt votif que la "fabrique de sigillée dont le fonctionnement est attesté de Claude à Trajan" décrite par H. Vertet (7), sans qu'une production associée ait pu être identifiée en Charente-Maritime.

Les analyses physico-chimiques ont confirmé l'origine locale de ce moule (8) dont le décor rappelle moins les céramiques sigillées que l'ornementation des vases à glaçure plombifère de la région de Vichy (9). Les potiers de Soubran ont peut-être tenté de profiter de la tendance naturelle au grésage de l'argile locale pour imiter les précieuses céramiques à glaçure plombifère dont les potiers de l'Allier s'étaient fait une spécialité, comme ils ont aussi imité les mortiers de Coulange-Mortillon (Allier) qui étaient diffusés en Aquitaine par l'Allier, la Loire et ses affluents (la Vienne, par exemple), par l'Océan, la Charente, la Garonne et la Dordogne.

L'atelier a également produit des gobelets raffinés qui, dans leur meilleure qualité d'exécution et de cuisson, pourraient être classés parmi les céramiques dites à parois fines (Fig. 5, n° 25 à 36).

La superposition des installations de cuisson en deux niveaux différents montre une certaine durée, pourtant fort courte sur le faible espace fouillé, de l'activité artisanale, mais le site n'a livré ni monnaie, ni céramique sigillée. C'est donc par analogie des productions de Soubran avec celles de l'atelier voisin et peut-être "frère" de Petit-Niort, et avec les céramiques des sites de "consommation" que nous proposerons de les situer entre le dernier quart du I<sup>er</sup> s. et le premier quart, voire la première moitié du II<sup>ème</sup> s.

## 2. Catalogue des formes produites à Soubran (Charente-Maritime).

1. Couvercle à bouton annulaire et lèvres à crochet, forme S.24. Pâte grise (*Munsell Soil Color Charts*, Baltimore, U.S.A., 1975, 10 YR 5/1), gréseuse, non rayable au fer. Pas de trace d'usage. SOU 47. Diam. 8,6 cm. (Fig. 3).
2. Couvercle à bouton annulaire et lèvres à crochet, forme S.24. Pâte grise (10 YR 5/1), rayable au fer. SOU 48. Diam. 20,4 cm. (Fig. 3).
3. Assiette à bord oblique S. 41a. Pâte gris clair (10 YR 6.5/1) à franges gris foncé (10 YR 4/1 à 3/1). Lissage interne soigné. SOU 27. Diam. 19,4 cm. (Fig. 3).
4. Assiette à bord oblique S.42. Pâte gréseuse, non rayable au fer, grise à nodules orangés : jaune-rouge (7.5 YR 5.5/6) à franges du brun (10 YR 5/3) au gris (10 YR 5/1). SOU 49. Diam. 17,2 cm. (Fig. 3).
5. Assiette à bord oblique S.43a. Pâte tendre (rayable à l'ongle), fine, beige (brun très pâle 10 YR 7/3). Fabrication grossière. Fond détaché du tour à l'aide d'une cordelette (traces en coupe d'oignon). SOU 29. Diam. 22 cm. (Fig. 3).
6. Assiette tripode à bord oblique S.80. Pâte gréseuse grise (10 YR 5/1), non rayable au fer. Fond détaché du tour à l'aide d'une cordelette.

Fabrication peu soignée. SOU 35. Diam. 16,8 cm. (Fig. 3).

7. Coupe tripode à fond convexe et lèvre débordante, proche de S.92. Pâte blanche tendre (rayable à l'ongle, brun très pâle 10 YR 8/4) à engobe interne et externe jaune-rouge (5 YR 6/8) analogue à celui des coupes à pied S.211. SOU 26. Diam. 15 cm. (Fig. 3).

8. Coupe tripode, proche de S.92. Pâte tendre, gris brun clair (10 YR 5.5/2). Facture très sommaire. Vase déformé par surcuisson (rebut de cuisson). SOU 30. Diam. 17,4 cm. (Fig. 3).

9. Coupe hémisphérique guillochée à la roulette. Forme inédite. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), gris clair (10 YR 6.5/1). Vase assez grossièrement façonné, surcuit, déformé, avec bulles (rebut de cuisson). SOU 24. Diam. 12,8 cm. (Fig. 3).

10. Coupe carénée à collerette et lèvre débordante. Forme inédite. Pâte gréseuse (non rayable au fer) grise (10 YR 5.1). SOU 53. Diam. 19,3 cm. (Fig. 3).

11. Coupe hémisphérique à collerette et pied plat S. 164b. Pâte fine,

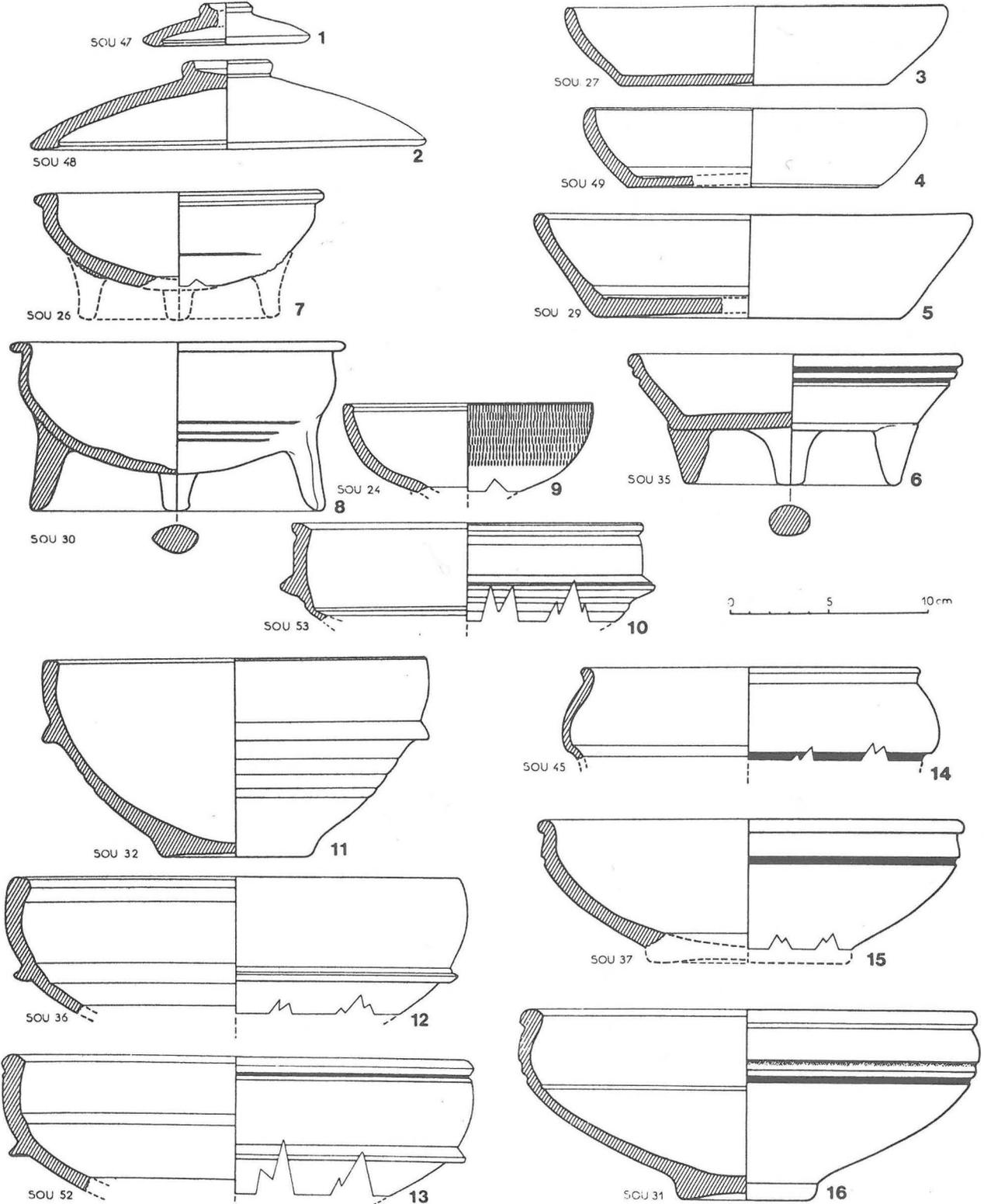


Figure 3 - Céramiques communes de l'atelier de Soubran, vers 75 - 150 (dessin M.-H. et J. Santrot).

tendre, blanche (10 YR 9/2) à engobe interne orangé (jaune-rouge 5 YR 6/8) analogue à celui des coupes S.211 (engobe plein ou décor interne ?). SOU 32. Diam. 20,2 cm. (Fig. 3).

12. Coupe hémisphérique à collerette S.164b. Pâte fine, tendre, blanche (10 YR 9/2) à franges gris foncé bleuté (10 YR 5.1), couronne de cuisson gris très clair au bas de la panse. Lissage interne sommaire. SOU 36. Diam. 23,2 cm. (Fig. 3).

13. Coupe hémisphérique à collerette proche de S.164b. Pâte gré-seuse (non rayable au fer), grise à nodules orangés (gris 10 YR 5/1 à gris foncé 5 Y 4/1 et nodules jaune-rouge 7.5 YR 6/8). SOU 52. Diam. 24,6 cm. (Fig. 3).

14. Coupe carénée. Forme inédite. Pâte tendre (rayable à l'ongle), fine, blanche (10 YR 9/2) à engobe interne et externe jaune-rouge (7.5 YR 6/8) très léger et usé, comme délavé. SOU 45. Diam. 17,2 cm. (Fig. 3).

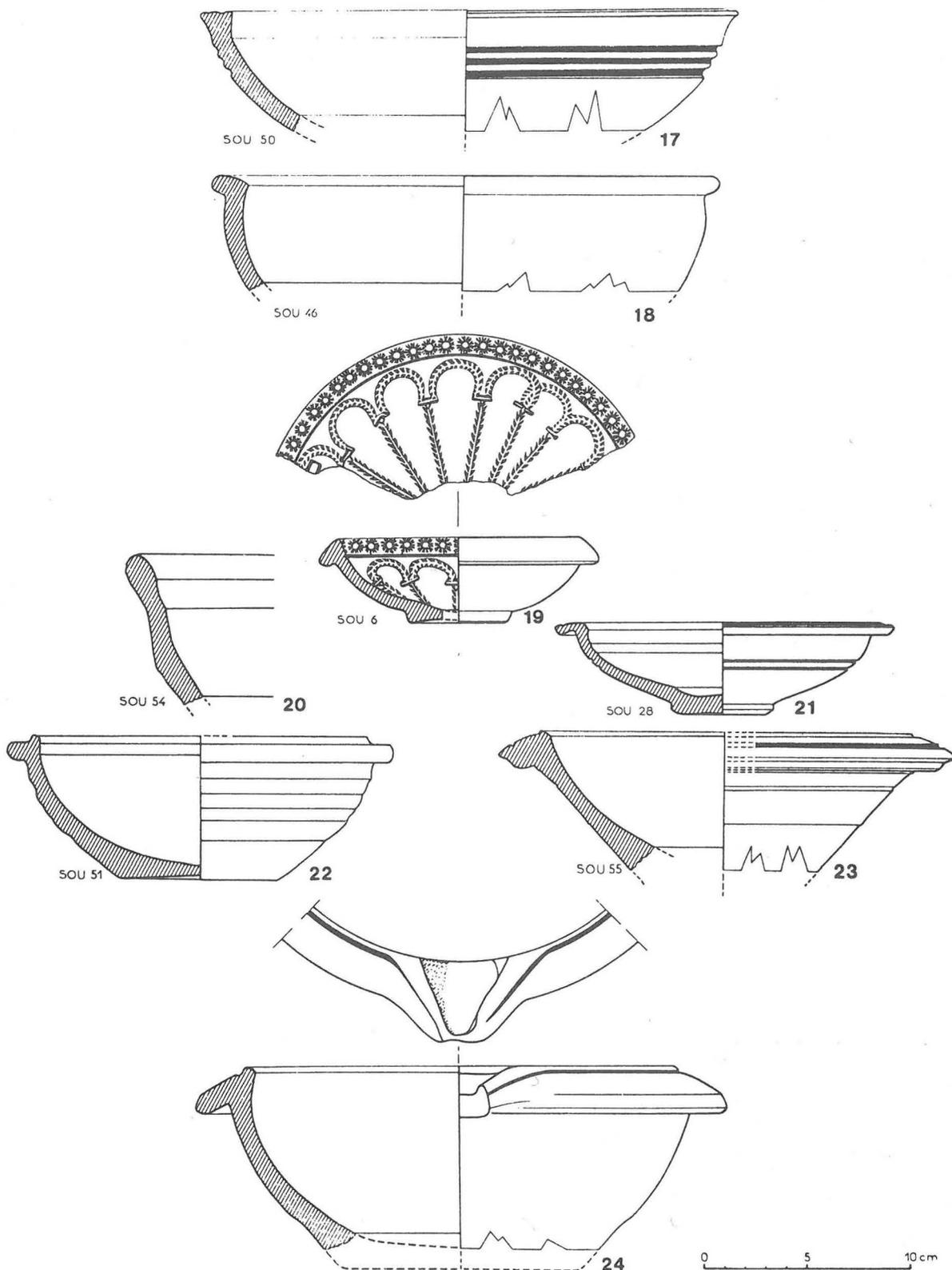


Figure 4 - Céramiques communes et moule de l'atelier de Soubran, vers 75 - 150 (dessin M.-H. et J. Santrot).

15. Coupe tronconique à lèvres débordante. Forme inédite. Pâte tendre, fine, blanche (10 YR 9/2) à engobe interne et externe jaune-rouge (7.5 YR 7/6), plus dur. Bon lissage. SOU 37. Diam. 21,6 cm. (Fig. 3).
16. Coupe tronconique à pied plat et lèvres débordante, proche de S.130 à S.131. Pâte tendre, fine, brun très pâle (10 YR 7/3), à franges grises (10 YR 5/1) et engobe extérieur rouge-jaune (5 YR 6.5/6) délavé : vase de cuisson ? SOU 31. Diam. 23,4 cm. (Fig. 3).
17. Coupe cannelée à anses horizontales (disparues), proche de S.155 et S. 177. Pâte dure (rayable au fer), fine, gris clair (2.5 Y 7/2) à engobe jaune-rouge (5 YR 5/8), délavé. SOU 50. Diam. 26,4 cm. (Fig. 4).
18. Coupe hémisphérique à lèvres débordante, forme inédite. Pâte tendre (rayable à l'ongle), fine, "savonneuse", microcraquelée à l'extérieur, blanche (10 YR 9/2) à engobe jaune-rouge (10 YR 6/6) léger. SOU 46. Diam. 25,2 cm. (Fig. 4).
19. Moule à pied plat et collerette à décor estampé, en creux : rosettes à 9 rayons, listel, registre d'arcades outrepassées à feuilles de laurier sur colonnes rayonnantes de même ; cartouche rectangulaire anépigraphie dans une arcade (signature infradécorative inachevée ?). Lissage interne soigné ; décor estampé assez sommairement exécuté, en particulier pour la ligne supérieure gravée. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), de type "savonneux", brun très pâle (10 YR 7/3). SOU 6. Prélèvement pour analyse n° 120. Diam. 14 cm. (Fig. 4).
20. Coupe carénée à bord oblique. Forme inédite. Pâte fine, dure, blanche (10 YR 9/2) à noyau brun très pâle (7.5 YR 7/4) et engobe brun (10 YR 5.5/2). SOU 54. Diam. 38,4 cm. (Fig. 4).
21. Coupe à pied plat et marli horizontal cannelé. Forme inédite. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), brun très pâle (10 YR 7.5/3). Des traces brun-rouge orangé laissent la possibilité d'un engobe (douteux) ou d'un décor peint orangé cependant peu probable. SOU 28. Diam. 16,6 cm. (Fig. 4).
22. Coupe mortier. Forme inédite. Pâte grossière, tendre, brun très pâle (10 YR 7.5/3) à engobe jaune-rouge (5 YR 5/8). Vase déformé : rebut de cuisson. SOU 51. Diam. 18,6 cm. (Fig. 4).
23. Mortier tronconique à lèvres cannelées. Forme inédite. Pâte gréseuse (non rayable au fer), grise (10 YR 5/1). SOU 55. Diam. 22,2 cm. (Fig. 4).
24. Mortier hémisphérique à lèvres inclinées et versoir inspiré du modèle italique "triangulaire", proche de S.197. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), gris clair (2.5 Y 6.5/2). Nombreux autres exemplaires à engobe orangé léger. Fabrication assez sommaire. Pas de trace d'usage. SOU 33. Diam. 26,6 cm. (Fig. 4).
25. Vase ovoïde à pied plat et lèvres débordante, proche de S.263. Deux fois deux gorges délimitant un "tambour" à deux registres d'ovales excisés, imbriqués, donnant l'impression d'un décor réticulé. Pâte dure (rayable au fer), très fine, gris très clair (5 Y 7/1) à franges gris très foncé (5 Y 3/1). SOU 1. Prélèvement n° 115. Diam. 10 cm. (Fig. 5).
26. Même forme. Même pâte. Décor excisé de cannelures verticales recoupées d'obliques inclinées à gauche. SOU 3. Prélèvement n° 117.

Diam. 9,9 cm. (Fig. 5).

27. Même forme. Même pâte. Décor excisé de trois registres d'ovales imbriqués donnant l'impression d'un décor réticulé. SOU 2. Prélèvement n° 116. Diam. 9,9 cm. (Fig. 5).

28. Même forme. Même pâte. Décor estampé d'ovales réticulés (même poinçon que n° 29 et n° 31) alternant avec deux lunules cordées superposées (même poinçon que n° 31). SOU 5. Prélèvement n° 118. Diam. 9,8 cm. (Fig. 5).

29. Même forme. Même pâte. Décor estampé de bâtonnets cordés alternant avec des ovales réticulés (même poinçon que n° 28 et 31). SOU 4. Prélèvement n° 119. Diam. 8,8 cm. (Fig. 5).

30. Même forme. Même pâte. Décor estampé de rosettes à 15 rayons et de lunules cordées (même poinçon que n° 28). SOU 39/40. (Fig. 5).

31. Même forme. Même pâte. Décor estampé de palmettes (même poinçon que n° 32 et vases de références S.263, 263a et 263c) et d'ovales réticulés (même poinçon que n° 28 et 29). SOU 44. (Fig. 5).

32. Même forme. Même pâte. Décor estampé de palmettes (même poinçon que n° 31 et vases de références S.263, 263a et 263c). SOU 41. (Fig. 5).

33. Même forme. Même pâte. Décor excisé de cannelures verticales. SOU 43. (Fig. 5).

34. Gobelet ovoïde à pied plat et lèvres débordante. Forme inédite. Pâte fine, tendre, grise (10 YR 6.5/1) à frange externe gris foncé (5 Y 4/1). SOU 25. Diam. 9 cm. (Fig. 6).

35. Gobelet cylindrique cannelé, à pied plat, décor de dépressions et lèvres évasées. Forme inédite. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), grise (10 YR 5/1). Vase déformé : rebut de cuisson. SOU 23. Diam. 9,8 cm. (Fig. 6).

36. Col à listel et lèvres "en baïonnette". Forme inédite. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), grise (10 YR 5/1). SOU 58. Diam. 8,4 cm. (Fig. 6).

37. Vase globulaire surbaissé à lèvres évasées, proche de S. 219. Pâte fine, dure (non rayable au fer), gris très clair (5 YR 7/1) à franges grises (10 YR 5/1) et points foncés gris bleuté (comme certains vases S.263). SOU 59. Diam. 8,9 cm. (Fig. 6).

38. Vase globulaire à lèvres évasées, proche de S. 271a. Pâte grossière, gréseuse (non rayable au fer), grise (10 YR 5/1). SOU 56. Diam. 16,9 cm. (Fig. 6).

39. Vase globulaire à fond plat et lèvres évasées. Forme inédite. Pâte fine, dure (non rayable au fer), gréseuse, gris clair (10 YR 6.5/1). Facture grossière ; lissage peu soigné ; fond détaché du tour à l'aide d'une cordelette (traces en coupe d'oignon). Vase très déformé, éclaté : rebut de cuisson. SOU 20. Diam. 8,4 cm. (Fig. 6).

40. Même forme. Pâte tendre (rayable à l'ongle), fine, brun très pâle (10 YR 7/3). Facture sommaire ; lissage par pseudo-engobe quasiment disparu. Déformation par surcuisson : rebut de cuisson. SOU 22.

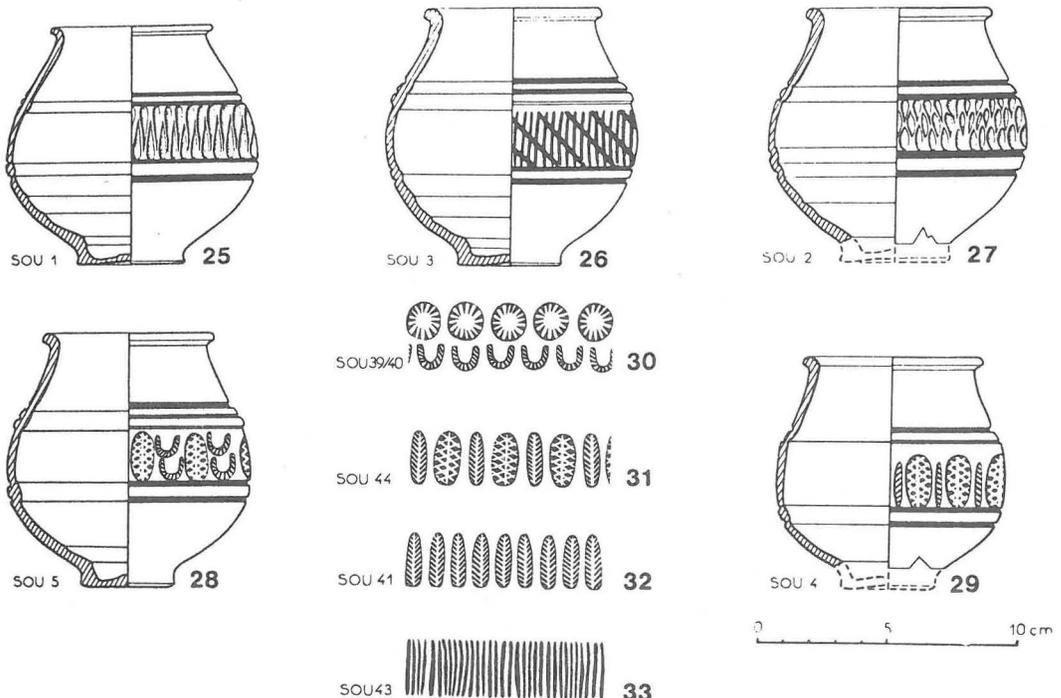


Figure 5 - Gobelets à décor estampé ou excisé de l'atelier de Soubran, vers 75 - 150 (dessin M.-H. et J. Santrot).

Diam. 9 cm. (Fig. 6).

41. Vase globulaire à ressaut d'épaule. Forme inédite. Pâte grossière, gréseuse (non rayable au fer), gris très clair (5 YR 7/1). SOU 57. Diam. 15,7 cm. (Fig. 6).

42. Vase biconique à pied plat et lèvre évasée S.250d, décoré à la roulette de casiers d'obliques inclinées à gauche. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), grise (10 YR 5/1). Lissage très soigné mais vase déformé : rebut

de cuisson. SOU 16. Prélèvement n° 130. Diam. 15,6 cm. (Fig. 6).

43. Col de grand vase ovoïde à conserves, proche de S.265. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), jaune très pâle (5 Y 9/2). SOU 61. Diam. col 19,4 cm. (Fig. 6).

44. Col de grand vase ovoïde à conserves. Forme inédite. Pâte fine, gréseuse (rayable au fer), grise (10 YR 5/1). Autres exemplaires en pâte gréseuse gris clair à points gris sombre bleuté, analogue à celle de

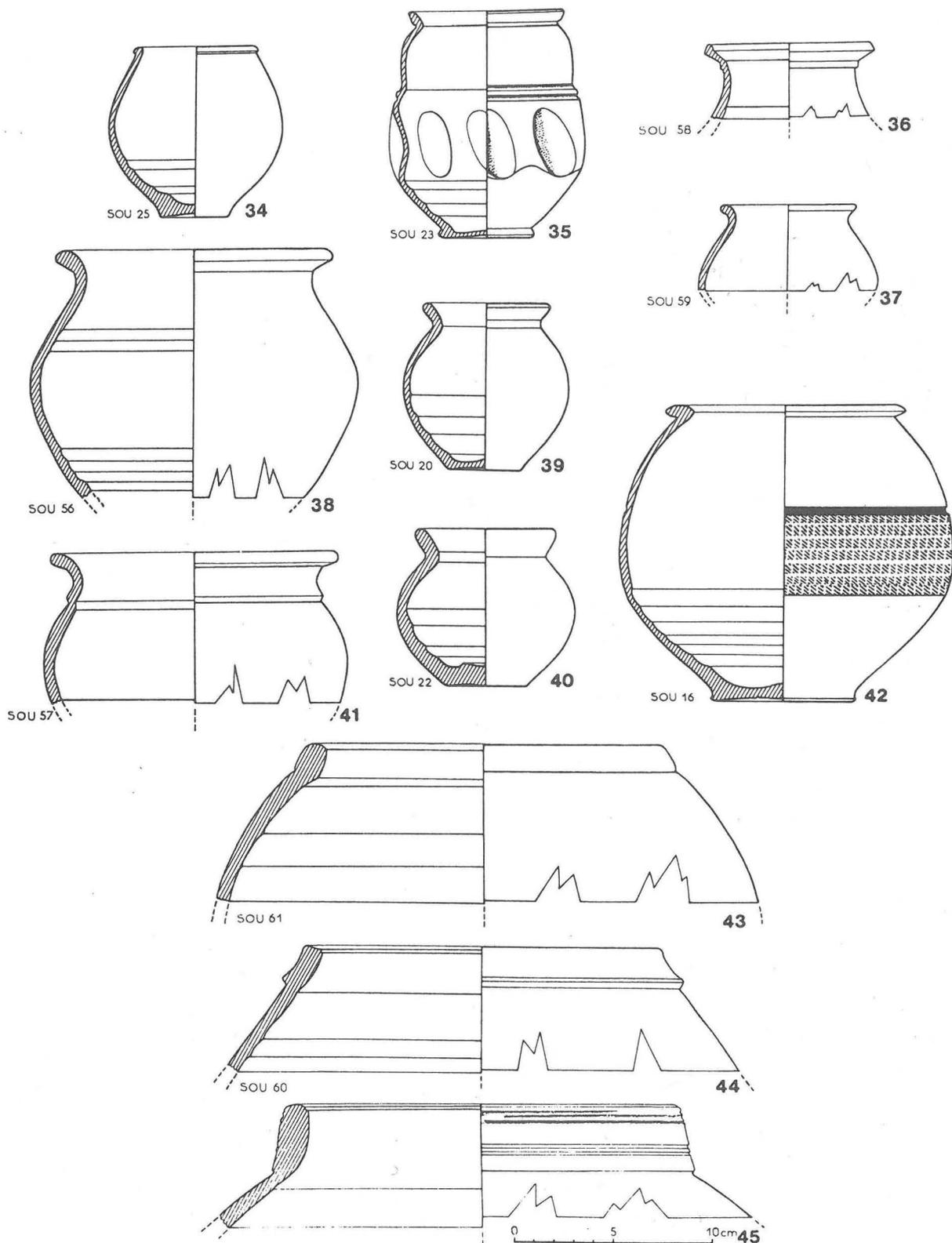


Figure 6 - Céramiques communes de l'atelier de Soubran, vers 75 - 150 (dessin M.-H. et J. Santrot).

certaines gobelets estampés S.263. SOU 60. Diam. col 20,4 cm. (Fig. 6).  
 45. Col de grand vase ovoïde à conserves. Forme inédite. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), gris très clair (5 YR 7/1) à franges jaune très pâle (10 YR 8/2). SOU 69. Diam. col 21,5 cm. (Fig. 6).  
 46. Col de pichet à lèvres "en baïonnette". Forme inédite. Pâte fine, dure (rayable au fer), jaune très pâle (10 YR 8/2) à engobe brun-rouge clair (2.5 YR 6/4). SOU 64. Diam. col 12,3 cm. (Fig. 7).  
 47. Col de cruche à manchon cannelé ; forme inédite, proche de

S.415. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), grise (5 YR 4.5/1) à nodules orangés et engobe externe rouge (2.5 YR 5/6). SOU 62. Diam. col 6,2 cm. (Fig. 7).  
 48. Col de cruche à manchon cannelé, proche de S.416. Pâte tendre (rayable à l'ongle), blanche (10 YR 8/1). SOU 65. Diam. col 7,4 cm. (Fig. 7).  
 49. Col de cruche à manchon cannelé, proche de S.417. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), jaune très pâle (10 YR 8/2) à engobe externe gris foncé (5 YR 4/1) à brun-jaune foncé (10 YR 4/3.5).

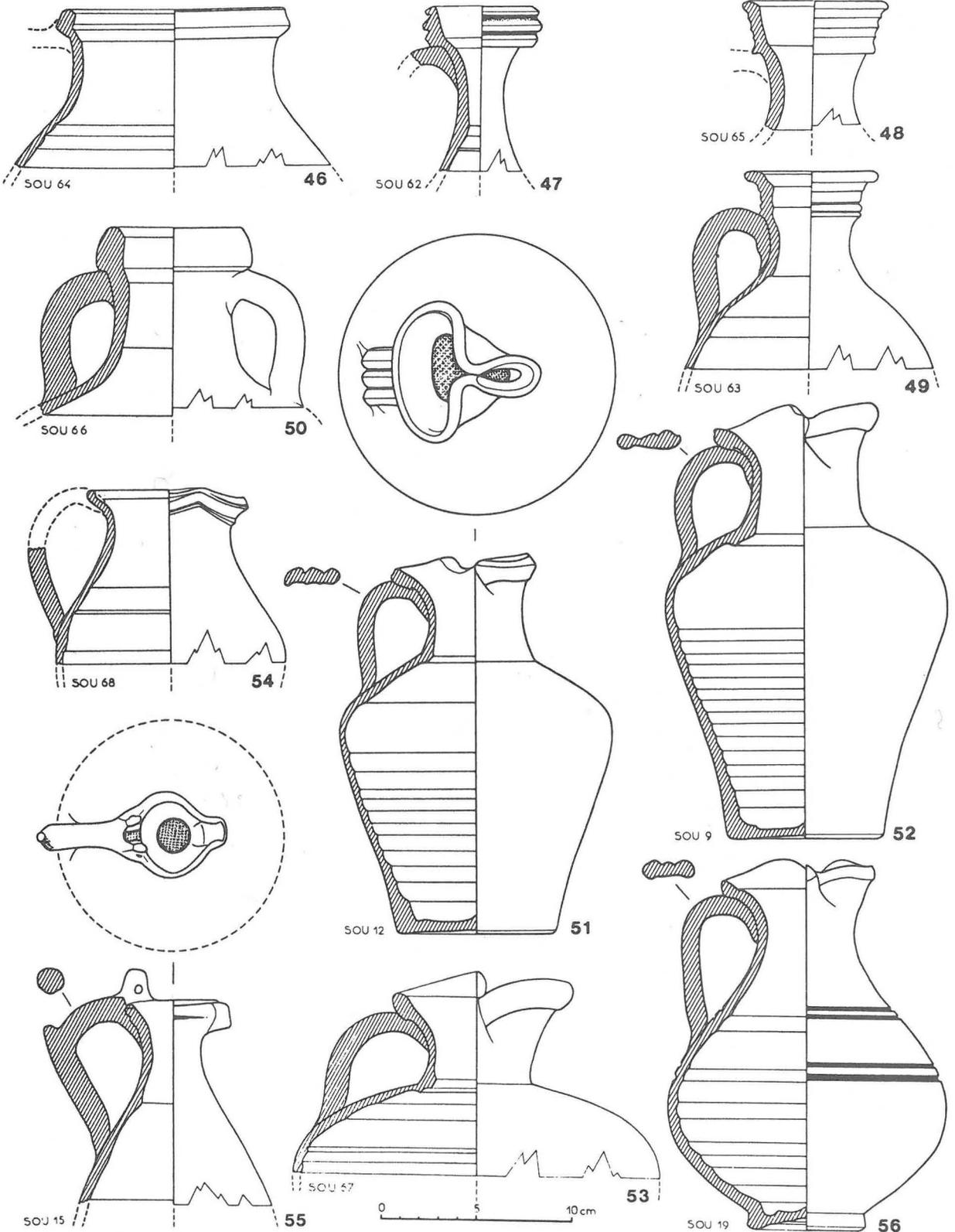


Figure 7 - Céramiques communes de l'atelier de Soubran, vers 75 - 150 (dessin M.-H. et J. Santrot).

SOU 63. Diam. col 6,8 cm. (Fig. 7).

50. Col de cruche à deux anses (section ovale) et lèvres à bourrelet S.462. Pâte tendre (rayable à l'ongle), mal cuite (rebut de cuisson ?), jaune-rouge (5 YR 6/6) à engobe rouge pompéien (2.5 YR 5/6). SOU 66. Diam. col 8,2 cm. (Fig. 7).

51. Cœnochoé à fond plat et bec pincé S.502. Pâte fine, gréseuse (difficilement rayable au fer), brun clair (7.5 YR 6/5) à franges brunes (7.5 YR 5/4) et flammures jaune-rouge (5 YR 6.5/6). Panse déformée et éclatée : vase de rebut. Fond détaché du tour à l'aide d'une cordelette (traces en coupe d'oignon). SOU 12. Prélèvement n° 126. Diam. 14,3 cm. (Fig. 7).

52. Cœnochoé S.502. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), blanche (10 YR 9/2). Fond détaché à la cordelette. Panse éclatée à la cuisson : vase de rebut. SOU 9. Prélèvement n° 123. Diam. 14,3 cm. (Fig. 7).

53. Cœnochoé S.502. Pâte gréseuse (non rayable au fer), rouge (10 R 4/8). Paroi éclatée par surcuisson : vase de rebut. SOU 67. Diam. 19,2 cm. (Fig. 7).

54. Cœnochoé. Forme inédite proche de S.495 (un fragment décoré de S.495 en pâte gréseuse grise figure dans le mobilier recueilli). Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), grise (5 YR 4.5/1). SOU 68. Diam. 12,2 cm. (Fig. 7).

55. Cœnochoé piriforme à pucier et couvercle articulé (disparu), imitée de modèles métalliques ; forme inédite en Saintonge mais connue à Vichy (Allier, J. CORROCHER, dans *R.A.C.*, 22, 1983). Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle) sur les zones blanches peu cuites, et très dure, grésée (non rayable au fer) sur les zones grises à nodules orangés : pâte brun très pâle (10 YR 8/4) à blanc (10 YR 9/2), à franges externes gris clair (10 YR 6.5/1) à nodules jaune-rouge (5 YR 6/6). Vase mal cuit : rebut de cuisson. SOU 15. Prélèvement n° 129. Diam. cons. 10,3 cm. (Fig. 7).

56. Cœnochoé piriforme à pied plat. Forme inédite. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), gris très clair (5 Y 7/1) à franges gris foncé (5 Y 4/1). SOU 19. Diam. 14,3 cm. (Fig. 7).

## II. L'ATELIER DE POTIERS DE PETIT-NIORT

En 1974, J. Monnereau avait découvert des vestiges gallo-romains au lieu-dit La Vergne (10), commune de Petit-Niort (Charente-Maritime). Bientôt identifié comme un site de production de céramique par J. Gaillard et Cl. Rousselière qui effectuèrent la fouille de sauvetage, cet atelier était situé à 4 km à l'ouest, à vol d'oiseau, du site de Soubran (11).

La fouille permit la découverte de la chambre de chauffe, avec parois maçonnées de pierres et de briques vitrifiées, à fruit incliné, d'un four de potier à plan rectangulaire dit "four en auge", analogue à ceux de Soubran (Fig. 8). Abandonné puis partiellement détruit, ce four avait été recouvert par un dépotoir riche en rebuts de cuisson. Constitué après l'abandon du four,

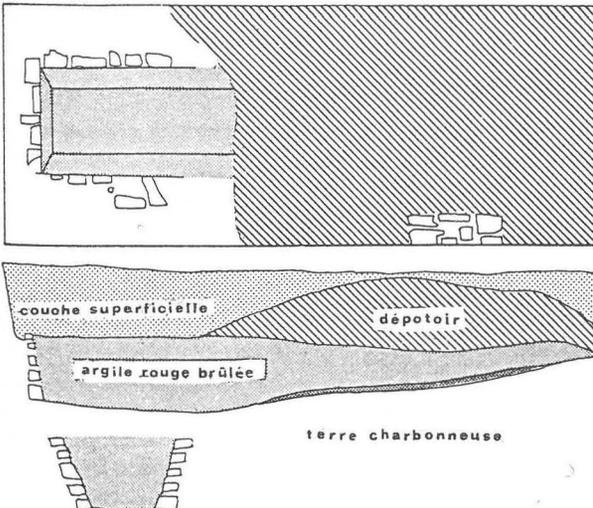


Figure 8 - Plan et coupe du four de Petit-Niort (d'après J. Gaillard).

ce dépotoir avait donc reçu les produits de fours voisins dont l'activité était légèrement postérieure.

La découverte de plusieurs vases et de nombreux tessons de rebut à quelque 200 m au nord de l'atelier de La Vergne, à l'emplacement du pavillon de M. Adde, suggère fortement l'existence d'une autre officine (non étudiée ici) qui aurait produit notamment des céramiques à parois fines en pâte gréseuse grise de belle qualité analogues, en particulier, au gobelet à picots ou tétons disposés en triangle S.279 (Fig. 10, n° 69).

### 1. La production de l'atelier de Petit-Niort.

Comme ceux des dépotoirs de Soubran, les rebuts de l'atelier de Petit-Niort sont de très médiocre qualité et semblent être des imitations des produits plus raffinés recueillis sur les sites d'habitat. Ils se répartissent en deux catégories : les céramiques blanches à engobe orangé (à parois fines, souvent), représentant 62 % de l'ensemble, tandis que les céramiques à pâte gréseuse grise (surtout des cœnochoés S.502 comme à Soubran) constituent 37 % de la production.

La pâte présente les mêmes caractéristiques physiques que celle de Soubran : blanche et tendre (rayable à l'ongle) à faible température de cuisson, elle devient gréseuse et souvent grise ou brune par cuisson à haute température.

Le comptage des tessons a permis de recenser 928 vases, répartis en 11 types ou sous-types :

	Nombre minimum d'individus	%
Vases tripodes, formes non identifiées	2	0,2
Coupes à haut pied creux S.211, pâte blanche à décor peint orangé	25	2,7
Coupes à collerette S.164	2	0,2
Gobelets ovoïdes blancs à engobe orangé, lisse, grand modèle	118	12,7
Gobelets ovoïdes blancs à engobe orangé, lisse, petit modèle	120	13,0
Gobelets S.278 blancs à engobe orangé, cannelés, grand modèle	134	14,5
Gobelets S.278 blancs à engobe orangé, cannelés, petit modèle	71	7,7
Gobelets ovoïdes blancs à engobe orangé, guillochés, grand modèle	9	1,0
Gobelets ovoïdes blancs à engobe orangé, guillochés, petit modèle	66	7,1
Gobelets à dépressions proches de S.324, blancs à engobe orangé	2	0,2
Vases carénés à piedouche S.245, pâte blanche gréseuse	9	1,0
Vases ovoïdes ou globulaires, formes inédites	29	3,1
Vases biconiques S.250, pâte gréseuse grise, décor à la roulette	4	0,4
Cruches à col à manchon cannelé S.416, blanches	3	0,3
Cruches à deux anses S.457, pâte rouge (importées ?)	1	0,1
Cruches à anses torsadées S.446 ou S.448, pâte rouge (importées ?)	3	0,3
Cœnochoés S.502 à pâte blanche	14	1,5
Cœnochoés S.502 à pâte gréseuse grise	315	34,0
Entonnoir à pâte blanche et décor orangé, forme inédite	1	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>928</b>	<b>99,9</b>

A cet ensemble, s'ajoutent 8 poids de tisserand, probablement d'origine locale. Trois fragments de cruches à pâte rouge (S.457 et S.446 ou 468 à anses torsadées) ne semblent pas appartenir à l'atelier de Petit-Niort. Elles pourraient provenir de l'atelier du Champ-Cloux, La Prairie, à Saintes.

La production de l'atelier de Petit-Niort était organisée sur trois pôles principaux : les gobelets de céramique à parois fines, à pâte blanche et engobe orangé (plus de 56 % de l'ensemble), les œnochoés S.502 à pâte gréseuse (plus de 35 %) et une "spécialité", les coupes S.211 à haut pied creux et décor géométrique peint à l'engobe orangé (2,7 % de la production mais près de 80 % des exemplaires aujourd'hui connus).

Les vases saintongeais à pâte blanche et décor géométrique peint à l'engobe orangé (Fig. 9, n° 57 à 64) n'étaient connus, naguère encore, que par quelques spécimens sans origine, conservés au Musée Archéologique de Saintes : coupes à haut pied creux S.211, coupes à haut pied plein S.212, gourde en forme de tonnelet S.373, cruches S.374 et S.412 (12). Ces vases semblent avoir connu une faible diffusion et sont rarement signalés car les archéologues ne savent qu'en dire. Ils ont toutefois été rencontrés en fouilles à Saintes (Charente-Maritime), au Gulp, à Camblanes-et-Meynac et à Bordeaux (Gironde) et à La Bastide d'Armagnac (Landes). Bien qu'assez grossiers et mal cuits, ces nombreux fragments de l'atelier de Petit-Niort confirment l'origine saintongaise de cette production originale. L'entonnoir est un exemplaire unique tant à Petit-Niort que sur les sites de référence (Fig. 9, n° 65).

Les œnochoés S.502 et leur variante surbaissée (Fig. 10, n° 76 et 77) constituent une production importante de l'atelier de Petit-Niort qui leur consacrait plus du tiers de son activité (35 % contre 20 % à Soubran). Réalisées surtout en pâte gréseuse grise ou brune (96 %), non poreuse, beaucoup plus rarement en pâte blanche tendre (4 %), moins cuite et poreuse, elles sont identiques à celles de Soubran et ne peuvent en être distinguées autrement que par des analyses physico-chimiques.

L'étonnante floraison des céramiques à parois fines flaviennes constatée en Saintonge et dans toute l'Aquitaine avait été attribuée à tort à des importations en provenance de Lezoux et des ateliers du centre de la Gaule (13). La forme la plus fréquemment rencontrée est un petit gobelet ovoïde à pied plat et à lèvre éversée, généralement recouvert d'un engobe éclatant, lustré, orangé ou brun, parfois brun-noir à reflets métalléscents, souvent plus clair et plus rouge à l'intérieur et à la base de la panse (couronne d'empilement dans le four), protégés des fumées. Ils se répartissent en trois tailles, peut-être pour constituer des "services" : le "petit" modèle est haut de 8 à 9 cm et le "grand" de 12 à 16 cm. Beaucoup plus rares sont les "urnes" guillochées, hautes de 19 à 23 cm, qui ont été retrouvées, notamment, dans les sépultures en coffre de la nécropole de Terre-Nègre, à Bordeaux, et du Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne) (14). S'il est évidemment impensable de considérer que l'atelier de Petit-Niort a produit la plupart des gobelets retrouvés en Aquitaine (aucun tesson d'une aussi grande qualité ne figure dans le dépotoir de cet atelier), force est de constater que l'hypothèse d'une production saintongaise est aujourd'hui

d'hui clairement vérifiée puisque l'atelier de Petit-Niort consacrait pratiquement les deux tiers de son activité à la production de gobelets à parois fines à pâte blanche et engobe orangé (Fig. 10, n° 66 à 68, 70 et 72).

La forme de ces gobelets ovoïdes est apparue au tout début du règne de Tibère puisqu'elle figure déjà, sans engobe et avec un décor guilloché, dans le mobilier du camp tibérien d'Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime), occupé vers 21-28 ap. J.-C. et abandonné probablement en 28, au plus tard en 30 (15). Presque toujours engobée durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et le premier quart du II<sup>ème</sup> s., cette forme de gobelets ovoïdes a reçu de nombreux décors différents : lisse, sablé intérieurement et/ou extérieurement, guilloché au vibreur (lame métallique formant ressort), cannelé (S.278), à tétons ou picots de barbotine disposés en triangles (pâte gréseuse grise sans engobe, S.279), et à épingles à cheveux, lunules, éperons et flammes en relief à la barbotine (16). Un grand exemplaire fragmentaire, conservé au Musée Archéologique de Saintes, à l'engobe orangé écaillé, sur un décor de colonnes de lunules à la barbotine, semble le seul connu à posséder deux anses verticales en forme de ruban, attachées sous la lèvre. Certains de ces gobelets peuvent être animés de "dépressions" ornées de lunules, éperons et flammes (17).

L'atelier de Petit-Niort a produit à peu près autant de gobelets du petit modèle que du grand modèle ; 46 % des vases sont lisses (n° 68), 26 % sont cannelés (n° 70), 14 % sont guillochés (n° 66 et 67), 0,4 % étaient ornés de "dépressions" (n° 72). On remarquera que ces chiffres peuvent être faussés par la difficulté d'identifier les "individus" décorés de cannelures ou de guillochis mais si le rapport lisses/décorés est incertain, la répartition entre les décors demeure significative.

Comme dans le cas de l'atelier de Soubran, la superposition d'un dépotoir à un four abandonné suggère pour l'atelier de Petit-Niort une certaine durée d'activité. La découverte de quelques tessons de céramique sigillée (Ritt. 9, notamment) et d'une monnaie de la fin du règne de Trajan (18) qui n'a guère pu circuler au-delà de 125 ap. J.-C., sont les seuls éléments de datation du site. Cet atelier semble avoir exercé son activité durant le dernier quart du I<sup>er</sup> s. et le premier quart ou, plutôt, la première moitié du II<sup>ème</sup> s. La médiocre qualité des céramiques à parois fines produites à Petit-Niort plaide pour une date tardive tant il est vrai que l'évolution qualitative des céramiques produites à l'époque romaine (en particulier dans le domaine des céramiques sigillées) se traduit habituellement par une dégradation, une décadence des productions de masse. Les productions médiocres de Petit-Niort pourraient être une évolution tardive et décadente des brillantes parois fines saintongeaises de l'époque flavienne. Cela expliquerait l'impression d'imitation laissée par ces rebuts de cuisson. Il conviendrait donc de dater l'activité de Petit-Niort plutôt de la première moitié du II<sup>ème</sup> s. que de la fin du I<sup>er</sup> s. L'engobe orangé "délavé et presque transparent", de qualité médiocre en tout cas, ne peut en effet être comparé aux épais et éclatants engobes lustrés de l'époque flavienne. Il rappelle davantage les engobes fins et mats de la seconde moitié du II<sup>ème</sup> s.

**2. Catalogue des formes produites à Petit-Niort (Charente-Maritime).**

57. Coupe S.211 à haut pied creux. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), blanche (10 YR 9/2), à décor d'obliques peint à l'engobe orangé (rouge 2.5 YR 4.5/8) délavé et peu lisible. Fabrication soignée. PN 46. Diam. 15,6 cm. (Fig. 9).

58. Fragment de coupe S.211. Même pâte, même engobe. Décor de

fougères, obliques et vrille. PN 51. (Fig. 9).

59. Même forme. Même pâte. Décor d'obliques et motif "en 8" ou en forme de caducée. PN 50. (Fig. 9).

60. Décor de lignes ramifiées et de points. PN 53. (Fig. 9).

61. Décor de vrilles rayonnantes. PN 52. (Fig. 9).

62. Pied de coupe S.211. Même pâte. Décor d'obliques à l'engobe jaune-rouge (7.5 YR 5.5/6). Déformation : rebut de cuisson. PN 47. Diam. 9,7 cm. (Fig. 9).

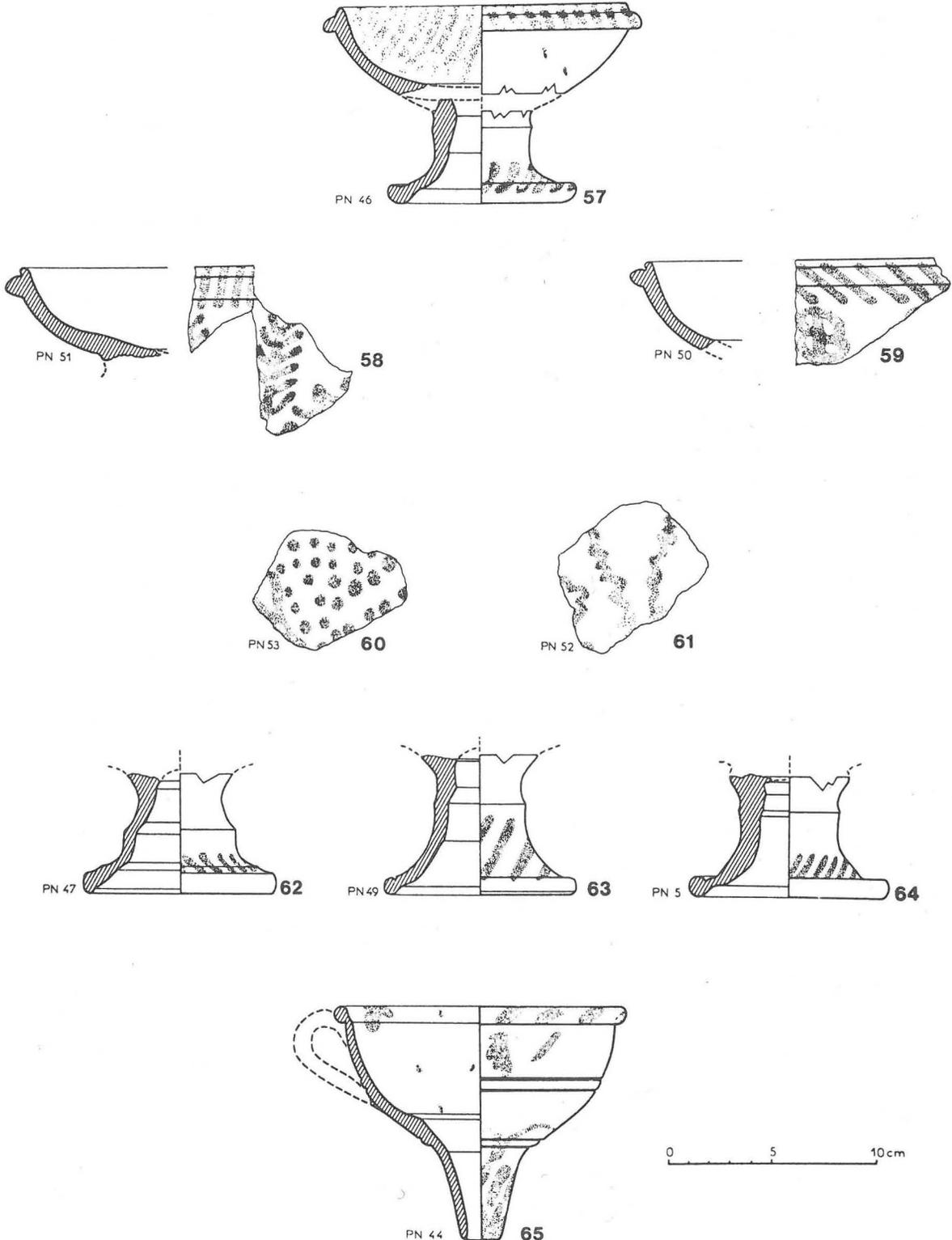


Figure 9 - Céramique blanche à décor peint orangé de l'atelier de Petit-Niort, fin 1<sup>er</sup> s. ou première moitié du II<sup>ème</sup> s. (dessin M.-H. et J. Santrot).

63. Pied de coupe S.211 décoré d'obliques. Même pâte. Engobe rouge (2.5 YR 4.5/8). PN 49. Diam. 9,6 cm. (Fig. 9).

64. Pied de coupe S.211 décoré d'obliques à l'engobe rouge (2.5 YR 5/6). Pâte tendre, brun très pâle (10 YR 7.5/4). PN 5. Prélèvement n° 21. Diam. 9,9 cm. (Fig. 9).

65. Entonnoir à anse, bourrelet externe et décor peint rouge. Forme

inédite. Pâte tendre (rayable à l'ongle), brun très pâle (10 YR 7.5/4) à engobe rouge (2.5 YR 5/8) écaillé. Déformation de la vasque : rebut de cuisson. PN 44. Diam. 14,5 cm. (Fig. 9).

66. Gobelet ovoïde, guilloché au vibreur (lame métallique formant ressort), à pied plat et lèvres éversées. Forme inédite de céramique à parois fines. Pâte fine, dure (rayable au fer), blanche (10 YR 9/2) à

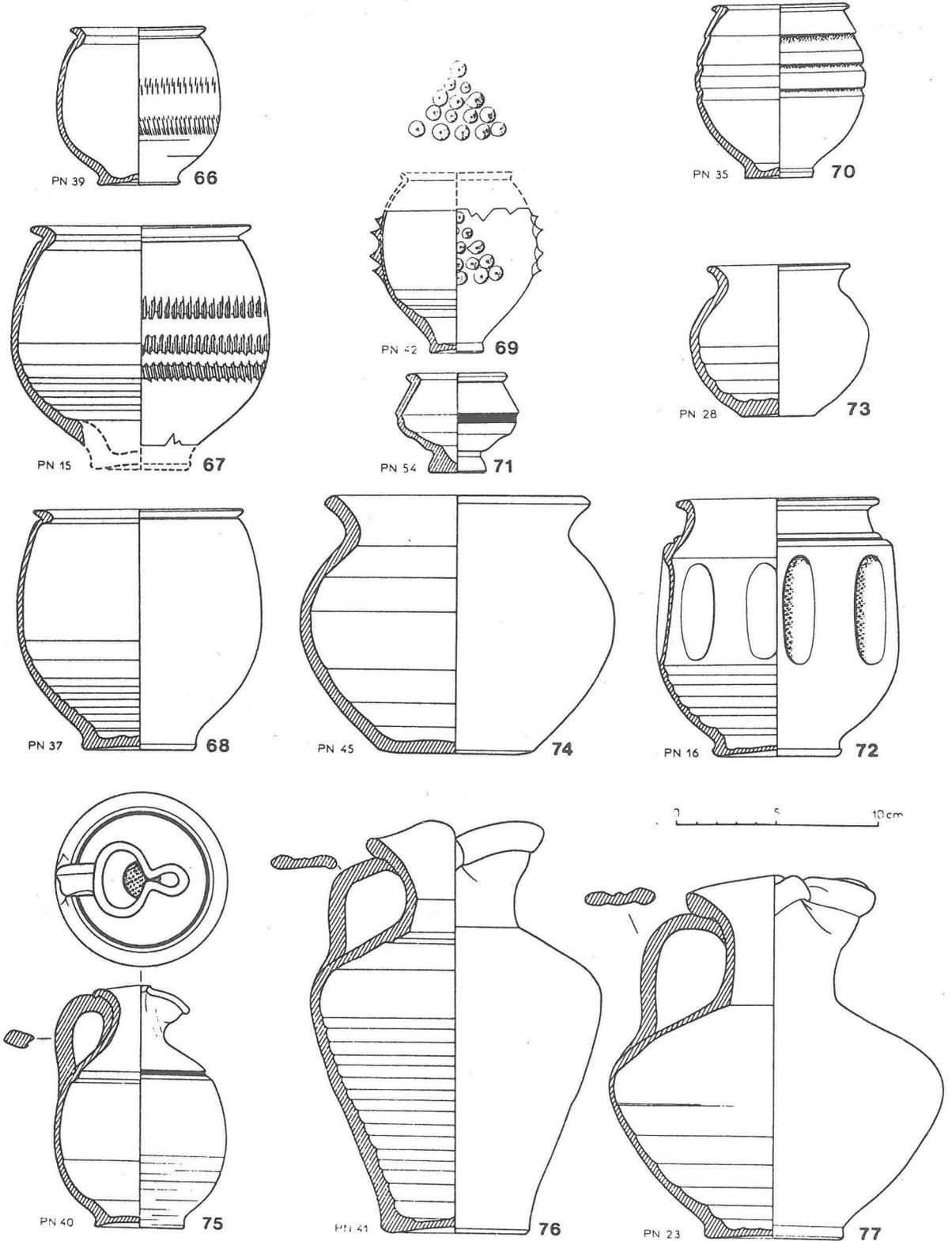


Figure 10 - Céramiques à parois fines et communes de l'atelier de Petit-Niort, fin I<sup>er</sup> s. ou première moitié du II<sup>ème</sup> s. (dessin M.-H. et J. Santrot).

engobe rouge (2.5 YR 5/8). PN 39. Diam. 8,2 cm. (Fig. 10).

67. Même forme, même pâte, même décor. Engobe dur protégeant une pâte plus tendre (selon la cuisson). PN 15. Prélèvement n° 136. Diam. 13,1 cm. (Fig. 10).

68. Grand gobelet ovoïde lisse. Céramique à parois fines, de fabrication soignée, bien lissée. Pâte et engobe identiques à ceux des vases précédents. Un coup de feu a provoqué, par endroit, un grésage partiel (non rayable au fer) avec disparition de l'engobe rouge (2.5 YR 5/8) à flammures brun-rouge (5 YR 4/3). PN 37. Diam. 12,4 cm. (Fig. 10).

69. Gobelet ovoïde S.279 à décor de 3 triangles de 15 picots à la barbotine. Céramique à parois fines. Pâte fine, dure, presque gréseuse (rayable au fer), gris clair (10 YR 6.5/1). M. Adde, propriétaire à La Vergne, à 200 m du présent atelier, a recueilli de nombreux fragments de vases à picots de ce type, d'œnochoés S.502, de gobelets ovoïdes à nombreuses cannelures horizontales délimitant des registres de bâtonnets verticaux. La construction de son pavillon a dû entraîner la destruction d'un atelier produisant des céramiques fines et gréseuses mais pas de vases à décor peint orangé, semble-t-il. PN 42. Diam. 7,8 cm. (Fig. 10).

70. Gobelet ovoïde à trois cannelures S.278. Pâte fine, tendre (rayable à l'ongle), blanche (10 YR 9/2), à engobe dur (non rayable à l'ongle), rouge (2.5 YR 5/8). PN 35. Diam. 8,3 cm. (Fig. 10).

71. Vase caréné à piedouche et lèvres évasées S.245. Pâte gréseuse blanche (10 YR 9/2). PN 54. Diam. 6,2 cm. (Fig. 10).

72. Gobelet cylindrique à dépressions, proche de S.324. Pâte tendre (rayable à l'ongle), blanche (10 YR 9/2), à engobe jaune-rouge (5 YR 6/8) devenant brun (7.5 YR 5/4) à brun-gris très foncé (10 YR 3/2,5) dans les creux. Paroi mince de fabrication soignée. Déformations à la cuisson : vase de rebut. PN 16. Prélèvement n° 147. Diam. 11,9 cm. (Fig. 10).

73. Vase globulaire à fond plat et lèvres évasées. Forme inédite. Pâte grésée (non rayable au fer) à surface rugueuse (dégraissant enrobé), grise (10 YR 5/1) à flammures brun-gris (10 YR 5/4). Fond détaché du tour à l'aide d'une cordelette (traces en coupe d'oignon). Col déformé et fendu, fond faillé par surcuisson : vase de rebut. PN 28. Diam. 8,9 cm. (Fig. 10).

74. Même forme. Pâte tendre (rayable à l'ongle), blanche (10 YR 9/2). Vase déformé : rebut de cuisson. PN 45. Diam. 15,8 cm. (Fig. 10).

75. Petite œnochoé ovoïde à col pincé et pied plat. Forme inédite. Pâte fine, gréseuse (difficilement rayable au fer), grise (10 YR 5/1). Déformations et perforation à la cuisson : vase de rebut. PN 40. Diam. 9,4 cm. (Fig. 10).

76. Œnochoé S.502. Pâte fine, gréseuse (non rayable au fer), grise (10 YR 5/1). Panse déformée et perforée à la cuisson : vase de rebut. PN 41. Diam. 14,7 cm. (Fig. 10).

77. Œnochoé surbaissée à panse tronconique, forme inédite, proche de S.502. Pâte tendre (rayable à l'ongle), fine, brun très pâle (10 YR 7.5/3) à engobe jaune-rouge (7.5 YR 7/7) à rouge clair (2.5 YR 6/6). Fond détaché du tour à l'aide d'une cordelette puis retouché à l'ébauchoir. Lissage médiocre. PN 23. Diam. 16,5 cm. (Fig. 10).

### III. ETUDE PHYSICO-CHIMIQUE DES CÉRAMIQUES DE SOUBRAN ET DE PETIT-NIORT

Dans le cadre d'une enquête approfondie visant à caractériser des céramiques communes et semi-fines d'Aquitaine, 16 vases de l'atelier de Soubran et 21 vases de l'officine de Petit-Niort ont, avec de l'argile native recueillie sur les deux sites, été soumis à une série d'études physico-chimiques et pétrographiques pratiquées à l'Institut de Géodynamique de l'Université de Bordeaux III, par nos soins avec l'aide de MM. Le Tensorer, Lenguin et Calyse, d'une part, au Laboratoire de Recherche des Musées de France (Palais du Louvre, Paris), par M. Lahanier avec l'aide de MM. Alzin, Duval, Leclair et Malfroy, d'autre part. 119 autres vases étaient étudiés. Ils provenaient d'un autre atelier, situé à Saintes, et de sites de "consommation", à Saintes et à Bordeaux.

La problématique de cette recherche, les méthodes employées, les résultats détaillés et leurs commentaires céramologiques ont été publiés en 1985 et nous renvoyons le lecteur à cette étude pour n'en exposer que les conclusions relatives à notre propos (19).

### Commentaires céramologiques.

Géographiquement très proches les uns des autres, 4 km à vol d'oiseau, les potiers de Soubran et de Petit-Niort choisirent une même argile kaolinique comme matière première. Ce kaolin pauvre en fer, en manganèse et en magnésium se trouve dans le sidérolithique, un sédiment continental éocène qui affleure sur une bande de territoire qui court du Périgord à l'Angoumois et à la Saintonge. Les potiers de Soubran et de Petit-Niort ne furent donc très probablement pas les seuls à exploiter l'aptitude au grésage de l'argile locale. Très voisine des kaolins de l'Allier qui servirent aux coroplastes pour mouler leurs figurines, elle s'en distingue cependant aisément par les analyses chimiques.

Paradoxalement, et sans que cela puisse s'expliquer aujourd'hui, les argiles natives prélevées sur les sites de Soubran et de Petit-Niort sont un peu plus riches en fer que les céramiques qui y ont été produites.

La cuisson à très haute température (vers 1200) était intentionnelle. Elle était réservée à certaines catégories de récipients bien spécialisés que l'on voulait imperméables : par exemple, les petits vases à onguents S.245, les vases de cuisson S.250, les vases à conserves S.324 ou S.453, les œnochoés à conserver, chauffer et verser les liquides S.502 et variantes (Fig. 10, n° 76 et 77).

La transformation des pâtes blanches en pâtes gréseuses, avec mutation partielle de la kaolinite en mullite, à une température de cuisson supérieure à 1150° a été vérifiée. Ce phénomène justifie la présence de mullite dans tous les vases à pâte gréseuse et dans quelques vases à pâte blanche dure alors que les argiles natives de Soubran et de Petit-Niort, exclusivement kaoliniques, en sont totalement dépourvues. Cela confirme aussi, s'il était nécessaire, la communauté d'origine des vases à pâte blanche et des céramiques à pâte gréseuse, fussent-elles grises ou brunes, jaspées d'orangé ou de crème.

L'absence de feldspath, en revanche, est étonnante. Ce fondant par excellence aurait favorisé la vitrification, le grésage des pâtes. La présence de feldspath dans l'argile locale, ou son rajout en quantité suffisante, aurait permis une cuisson à des températures inférieures et donc une économie de combustible et de temps. Ce procédé était ignoré et la technologie du grésage s'en trouvait sans doute plus délicate. Cette situation fut probablement favorable à l'établissement d'une "spécialisation" d'artisans passés maîtres dans l'art du grésage et disposant ainsi d'un atout commercial indéfinissable. Cela explique probablement la très large diffusion des œnochoés gréseuses de Saintonge, "spécialité" que l'on retrouve en quantité importante sur les sites de "consommation", d'Agen (Lot-et-Garonne) à Nantes (Loire-Atlantique), de Sanguinet (Landes) à Limoges (Haute-Vienne).

Des teneurs très différentes en alumine, fer, titane, manganèse, magnésium, potassium, calcium et strontium distinguent les vases de Soubran et de Petit-Niort de ceux des ateliers de Saintes, à une soixantaine de kilomètres. La proximité de Soubran et de Petit-Niort, 4 km à vol d'oiseau, rend beaucoup plus difficile la distinction entre leurs productions respectives. Ces potiers utilisaient la même argile pour des produits

similaires mais ils exploitaient probablement des carrières différentes : l'argile de Soubran est naturellement plus siliceuse que celle de Petit-Niort - cela explique peut-être la fabrication à Soubran de céramiques communes plus diversifiées tandis que Petit-Niort était davantage spécialisé dans les céramiques à parois fines - et les potiers lui rajoutaient encore un dégraissant quartzique supplémentaire pour la réalisation des céramiques à pâte gréseuse. Les productions de Soubran se distinguent donc de celles de Petit-Niort par un dégraissant plus abondant, qui fait baisser les teneurs des autres éléments, et par un pourcentage légèrement plus élevé en zirconium, impureté naturelle du quartz local.

Une exception cependant : céramiques fines élaborées à partir de l'argile soubranaise lavée, décantée, et donc peu dégraissée, le moule (Fig. 4, n° 19) et les vases S.263 à décor excisé ou estampé de Soubran (Fig. 5, n° 25 à 33) sont relativement pauvres en zirconium. Dès lors, ils se distinguent moins bien des productions de Petit-Niort mais leur attribution à l'atelier de Soubran ne fait aucun doute.

Une fois caractérisées les productions des ateliers de Saintes, de Soubran et de Petit-Niort, les vases non attribués trouvés sur les sites de consommation de Bordeaux et de Saintes leur ont été comparés. Leur composition chimique a permis d'attribuer aux ateliers de Soubran et de Petit-Niort la plupart des vases à pâte blanche et des céramiques gréseuses de Bordeaux et de Saintes. Cependant, l'étude approfondie des teneurs en dégraissant siliceux et en zirconium associé a permis d'établir que, sans qu'il y ait un monopole absolu, les potiers de Soubran exportèrent préférentiellement leurs produits gréseux vers Bordeaux tandis que ceux de Petit-Niort fournissaient le marché de Saintes.

Ainsi, Soubran livrait à Bordeaux des couvercles à lèvre à crochet S.24 (n° 1 et 2), des assiettes de cuisson (n° 3 à 5), des coupes tripodes S.92 (n° 6 à 8), des patères à tenon S.99, des coupes à collerette S.164 (n° 10 à 13), des mortiers probablement (n° 24), des gobelets à décor estampé S.263 (qu'ils vendaient aussi à Saintes, n° 25 à 33), des vases globulaires et ovoïdes pour la cuisson et les conserves, des vases biconiques S.250 décorés à la roulette (n° 42) et surtout des oenochoés S.502 et variantes (n° 51 à 53). Pour leur part, les potiers de Petit-Niort écoulèrent à Saintes des céramiques blanches à décor géométrique peint à l'engobe orangé (S.211, dont on a aussi trouvé de menus fragments à Bordeaux et à Camblanes, n° 57 à 64), des parois fines à engobe orangé (n° 66 à 68, 70 et 72) et des oenochoés gréseuses non poreuses (S.502 et variantes surtout, n° 76 et 77).

Pour la plus grande partie de leur production, les gens de Petit-Niort et de Soubran n'étaient pas rivaux. Ils utilisaient la même argile, des fours et une technologie identiques pour élaborer des "spécialités" différentes. Les "parois fines" de Soubran n'étaient pas les mêmes que celles de Petit-Niort qui ne se mêlaient guère de concurrencer les poteries communes de Soubran. Cependant, les oenochoés à pâte blanche ou grise de

Soubran et de Petit-Niort étaient semblables de forme et d'aspect ; elles possédaient des caractéristiques identiques de solidité, d'étanchéité et de résistance au feu du foyer. Cette "spécialité" locale représentait 20 % des vases de Soubran et 35 % de ceux de Petit-Niort, des proportions non négligeables de l'activité de ces deux ateliers qui purent entraîner quelques frictions commerciales entre ces deux sites ruraux, sans importante agglomération voisine connue.

Les études de laboratoire ont permis de déceler ce que l'oeil de l'archéologue n'avait pas discerné ; une transaction intuitive ou concertée avait dû intervenir, conséquence d'une nécessaire "stratégie" commerciale. Une répartition des marchés avait été opérée. Petit-Niort fournissait le pays de Saintes tandis que Soubran livrait à Bordeaux. A mi-chemin de l'une et de l'autre métropole, une soixantaine de kilomètres dans les deux cas, à proximité de la voie reliant Saintes à Bordeaux, les deux ateliers étaient parfaitement bien situés pour répondre aux besoins des Santons comme à ceux des Bituriges. Ce que nous appellerons une "organisation de la concurrence" en matière de céramiques communes et à parois fines ne doit pas étonner. Elle n'est guère différente de cette "hégémonie commerciale des ateliers de Montans", sur toute l'Aquitaine actuelle et sur la Charente, en matière de diffusion des céramiques sigillées, constatée par J.-L. Tilhard pour le I<sup>er</sup> s., tandis que les potiers de La Graufesenque, pourtant plus éloignés, fournissaient préférentiellement, avec ceux de Lezoux, les marchés de Poitiers et des régions septentrionales (20).

Lors de prospections autour des marais de Saint-Ciers-sur-Gironde, vestiges d'une ancienne baie marine aujourd'hui comblée, au sud de Soubran et de Petit-Niort, Didier Coquillas avait observé sept sites à la terre rouge jonchée de débris d'oenochoés à pâte gréseuse et de céramiques datées du milieu du I<sup>er</sup> s. au milieu du II<sup>ème</sup> s. ap. J.-C. Bien connus des érudits locaux, ces sites passaient pour des ateliers de potiers. Quatre d'entre eux ont révélé des vestiges néolithiques et laténiens, avec d'importantes traces de "briquetage" pour l'extraction du sel marin et les restes de modestes habitats côtiers des deux premiers siècles de notre ère.

A Braud-et-Saint-Louis (lieu-dit Fréneau), à Anglade (lieu-dit La Patte d'Oie) et à Saint-Ciers-sur-Gironde (lieu-dit Pas d'Ozelles), la concentration des oenochoés gréseuses et leur état de conservation étaient surprenants : plusieurs centaines de vases intacts avaient été recueillis, souvent alignés. Pourtant, aucune trace probante d'atelier n'a pu être observée. D. Coquillas propose d'expliquer ces concentrations inhabituelles de vases identiques, sans trace d'usage, sur des sites côtiers, par des entrepôts de marchandises destinées à l'exportation maritime et fluviale (vallées de la Garonne, de la Dordogne, de la Charente, de la Loire et de leurs affluents). Le site du Pas d'Ozelles était, en effet, le point côtier le plus proche de Soubran et de Petit-Niort et peut-être faut-il voir dans ces petits ports des lieux d'embarquement du frêt céramique saintongeais.

## NOTES

(1) L. MAURIN, *Saintes antique*, 1978, p. 299-303, fig. 360-362. Si la voie romaine n'a pas été formellement identifiée, on note l'alignement de plusieurs milliaires à Saint-Ciers-sur-Gironde (CIL, XIII, 8898), à Consac, à 6 km au nord de Petit-Niort (CIL, XIII, 8899) et à Pons (CIL, XIII, 8901 et 8902).

(2) Rapport de fouille, *Le chantier gallo-romain de Soubran*, 3 p., 3 fig., n.d. (1978) ; *Gallia*, 37, 1979, p. 397, s.v. "Soubran". Nous remercions vivement J. Gaillard qui nous a communiqué sa documentation sur les ateliers de Petit-Niort et de Soubran et nous a permis d'en étudier le mobilier, aujourd'hui conservé au Musée des Carmes de Jonzac.

(3) Vers 1150, la kaolinite, l'une des composantes de l'argile de Soubran, se transforme en mullite et cela est vérifié par diffraction des rayons X. Cf. M.-H. et J. SANTROT et Ch. LAHANIER (sous la direction de), *Céramiques communes et semi-fines en Saintonge et en Bordelais : étude de caractérisation et contribution à l'analyse d'un système céramique régional*, dans *Recherches gallo-romaines I du Laboratoire de Recherche des Musées de France, Notes et documents n 9*, Réunion des Musées Nationaux, 1985, p. 265-267 (cité ici "Saintonge et Bordelais").

(4) M.-H. et J. SANTROT, dans *Les fouilles de "Ma Maison", études sur Saintes antique* ; supplément n° 3 à *Aquitania*, 1988, p. 248-249.

(5) Les références typologiques notées "S." suivi d'un chiffre sont citées d'après M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, CNRS, 1979. (Cité "Aquitaine").

(6) M.-H. et J. SANTROT, *Aquitaine*, p. 135-136, forme 263, pl. 59 et p. 227. M.-H. et J. SANTROT et Ch. LAHANIER (sous la direction de), *Saintonge et Bordelais*, p. 313.

(7) M.-H. et J. SANTROT et Ch. LAHANIER, *Saintonge et Bordelais*, p. 313 ; H. VERTET, *Moules de vases sigillés trouvés à Barzan au bord de la Gironde*, dans *Gallia*, XX, 1962, p. 412-418 ; J.-L. TILHARD, *Musée Archéologique de Saintes, La céramique sigillée, I, Les estampilles*, 1976, p. 35, note 35.

(8) M.-H. et J. SANTROT et Ch. LAHANIER, *Saintonge et Bordelais*, passim et p. 379, 391 et 393.

(9) J. CORROCHER, *La céramique à glaçure plombifère de Vichy (Allier)*, dans *Revue Archéologique du Centre*, 22, 1983, p. 22, fig. 2, pl. VIII, fig. 14. Le petit module du moule de Soubran se rapproche, par la taille, des céramiques à glaçure plombifère plus que des sigillées décorées. En outre, si l'organisation du décor est différente, il semble bien que plusieurs des poinçons de Soubran soient comparables à des poinçons existants sur les vases glaçurés de l'Allier. L'antériorité ou la contemporanéité des productions de l'Allier (tout le 1<sup>er</sup> s.) par rapport à celles de Saintonge, n'est plus à démontrer, non plus que la diffusion, modeste cependant, des céramiques glaçurées de l'Allier en Saintonge et en Bordelais.

(0) Cadastre de Mirambeau, section ZV, parcelles 122-123.

(1) J. GAILLARD et Cl. ROUSSELIÈRE, *Four et dépotoir gallo-romains de Petit-Niort (Charente-Maritime)*, dans *Bulletin d'Information de l'Association Archéologique et Historique Jonzacaise*, 14, 1975, non paginé ; *Gallia*, 35, 1977, p. 377, fig. 14.

(2) M.-H. et J. SANTROT, *Aquitaine*, p. 121 et 122, formes 211 et 212, pl. 46 ; p. 169, forme 373, pl. 88 ; p. 171, forme 374, pl. 88 ; p. 180, forme 412, pl. 94.

(3) F. MAYET, *La céramique à parois fines à décor non moulé du Musée de Saintes*, dans *Recueil de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente-Maritime*, XXV, 1973, p. 100.

(4) Ces vases superbes sont conservés au Musée d'Aquitaine, à Bordeaux, sous les n° d'inventaire D.80.2.967 et 60.14.76.

(5) M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques à parois fines*, dans D. et F. TASSAUX et collab., *Aulnay-de-Saintonge, un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine*, dans *Aquitania*, 2, 1984, p. 111-112, pl. 15, n° 165 et p. 148-153 (datation).

(6) M.-H. et J. SANTROT, D. TASSAUX, *Le mobilier d'un puits gallo-romain à Saintes*, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 131-136, pl. III et IV, n° 38 à 57. M.-H. et J. SANTROT, dans *Les fouilles de "Ma Maison", études sur Saintes antique*, supplément n° 3 à *Aquitania*, 1988, p. 238-239, n° 77 à 80.

(7) M.-H. et J. SANTROT, *Le mobilier d'un puits gallo-romain à Saintes*, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 132 et 135, pl. III, n° 57.

(8) J.-P. Bost a identifié cette monnaie comme un as ou un semis de la fin du règne de Trajan, à l'effigie radiée de Trajan âgé. Elle pourrait avoir été frappée à Chypre vers 114-117. Cf. *RIC*, II, p. 290, n° 644-650 ; *BMC*, III, p. 232-233, pl. 45, n° 1-8. Cette monnaie fort usée était une espèce courante et de qualité médiocre. Selon J.-P. Bost, elle n'a guère pu circuler qu'une dizaine d'années et aurait donc pu être perdue vers 125 après J.-C.

(9) M.-H. et J. SANTROT et Ch. LAHANIER, *Saintonge et Bordelais...*, p. 221-227.

(20) J.-L. TILHARD, *Musée Archéologique de Saintes, la céramique sigillée, I, Les estampilles*, 1976, p. 33-36 ; M.-H. et J. SANTROT et Ch. LAHANIER, *Saintonge et Bordelais...*, p. 394-395, notes 153, 154 et 155.

\* \*  
\*

## DISCUSSION

Président de séance : Ph. BET

**Philippe BET** : A-t-on une idée du plan des laboratoires de cuisson de ces fours dits "en auge" ?

**Jacques SANTROT** : Non, je ne crois pas qu'on ait pu faire d'observations utiles dans ce domaine. Les seuls documents dont je dispose sont ceux que vous avez vus. Les observations des fouilleurs n'ont pas pu être plus importantes. Il faut savoir que la fouille du four de Petit-Niort, par exemple, a été réalisée entre deux rangées de vignes, donc sur une très petite surface. Je ne pense pas qu'il ait été possible de faire mieux.

Pour ce qui est de Soubran, également, je crois que c'était très arasé, comme vous l'avez vu sur la coupe, à un

niveau inférieur à celui de la sole ; et puis, c'était en 1974-78... à une époque où on commençait seulement à s'intéresser aux fours... ; ou bien on n'a pas pris le temps, dans cette fouille de sauvetage, pour faire des observations supplémentaires, si elles étaient possibles.

**Robin SYMONDS** : Je sais bien que vous parlez plutôt des sites de production que des lieux de consommation, mais je me demande si vous observez des distinctions de chronologie entre les gobelets à lèvres en corniche et les gobelets à dépressions ?

**Jacques SANTROT** : Il y en a mais elles sont effectivement très subtiles et donc peut-être pas très sûres. Ce que l'on sait (et nous en parlerons tout à l'heure lorsqu'on évoquera les problèmes de chronologie du camp militaire d'Aulnay-de-Saintonge) c'est que ces gobelets ovoïdes saintongeois existent dès la deuxième décennie de notre ère puisqu'à Aulnay-de-Saintonge il y a effectivement un de ces gobelets, mais qui n'est pas engobé. C'est un gobelet de grand format qui présente un décor guilloché. Pour ce qui est des décors à la barbotine, il semble qu'ils soient véritablement de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. ; je crois que c'est un des éléments qui permettent de dater l'atelier de Petit-Niort, peut-être, plutôt du début ou de la première moitié du 11<sup>ème</sup> s. C'est peut-être l'absence de ce décor à la barbotine qui paraît être assez bien situé dans les années 70-80, naturellement avec une possibilité d'utilisation, ou de fabrication, plus large. Mais pour ce qui est de la chronologie, sur place, à Soubran et à Petit-Niort, on ne peut pas aller plus loin. Je pense que tous ces éléments de la production de Petit-Niort, ce caractère très médiocre que vous avez pu discerner sur les photos que je vous ai présentées, plaident pour une évolution tardive de cette production qui a été très raffinée en Saintonge, surtout durant la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s., et qui a été très largement diffusée, puisqu'on retrouve ces petits gobelets pratiquement jusqu'aux confins des Pyrénées et de la Bretagne ; j'imagine que dans le Massif Central, on en trouve également. Il faut dire aussi que, jusqu'aux découvertes des puits de Saintes-Saint-Vivien, on considérait que ces gobelets, lorsqu'ils étaient trouvés à Saintes, provenaient de Lezoux ou, en tout cas, du Massif Central. On a au moins une certitude : les céramiques à parois fines que l'on trouve très fréquemment et très abondamment, très réussies et très raffinées, en Saintonge, ont bien été fabriquées en Saintonge. Je ne dis pas qu'il n'y ait pas eu d'importations de Lezoux ou des ateliers du Centre ; mais on a là un élément qui nous permet de confirmer une hypothèse.

\* \*  
\*